

Lisier méthanisé: Oui ou non?

La question de savoir si le lisier des installations de biogaz peut être utilisé en agriculture biologique suscite une grande discussion. La Commission de labellisation agricole (CLA) a limité l'utilisation des digestats méthanisés à 50 % des besoins totaux en éléments nutritifs d'une ferme selon le Suisse-Bilanz. Le lisier méthanisé a aussi été un thème controversé à mi-janvier lors de la Journée des grandes cultures.

De nombreuses installations de biogaz ont été construites en Suisse ces dernières années et les distances de transport ne sont plus aussi grandes pour de nombreuses fermes bio. Cette alternative au laborieux compostage est séduisante: Les engrais de ferme sont digérés en conditions anaérobies et les gaz produits sont une source d'énergie tandis que les résidus de la méthanisation sont disponibles comme engrais.

Ils ont des avantages fascinants par rapport aux engrais de ferme non fermentés: meilleure phytodisponibilité, effet plus rapide, moins forte corrosivité et meilleure fluidité. Kaspar Günthardt de Dällikon ZH, qui a une installation de biogaz depuis 20 ans, ne jure que par ce système: «D'un côté le lisier méthanisé nous permet plus facilement de fertiliser correctement et au bon moment les légumes et les pommes de terre, et de l'autre les émissions d'odeurs sont beaucoup moins fortes.» Il est cependant important d'épandre le lisier méthanisé seulement sur des cultures en cours de croissance.

Acidification sans humification?

Par rapport au lisier, le lisier méthanisé contient davantage d'azote immédiatement disponible. La proportion d'azote contenu dans l'ammonium est plus grande et peut augmenter les pertes d'ammoniac, dit le conseiller du FiBL et agriculteur Demeter Daniel Böhler, qui a rassemblé les arguments pour et contre en vue de la Journée des grandes cultures du FiBL. «Le lisier méthanisé peut aussi provoquer une acidification des sols légers, pauvres en

humus et avec un faible pouvoir tampon.» Günthardt répond à ce sujet que le pH de ses terres n'a pas changé en 20 ans d'épandages de lisier méthanisé. «Mais nos sols contiennent entre 2 et 20 % d'humus et sont donc bien tamponnés.» Et il conteste aussi l'argument des pertes d'ammoniac: «Sur l'ensemble du cycle des engrais de ferme, c'est la méthanisation qui provoque le moins de pertes d'azote.»

Selon Böhler, un autre point largement critiqué est le fait que les digestats contribuent moins à l'humification et même diminuent la fertilité des sols légers et légèrement acides. «Cela aussi n'est que partiellement vrai», conteste Günthardt. «Il est vrai que 50 % de la matière organique sont décomposés lors de la méthanisation, mais il s'agit de composés carbonés très solubles qui seraient de toute façon respirés rapidement dans les champs et auraient peu d'influence sur le bilan humique. Le biogaz permet au moins d'utiliser l'énergie libérée par leur décomposition.»

Les pratiques évoluent

Autre point négatif selon Böhler, la forte teneur en potassium. «Dans le sol, les fortes concentrations de potassium peuvent bloquer des éléments importants comme le calcium et le magnésium et provoquer un déséquilibre dans la nutrition des plantes.» Et Günthardt: «Avant on mettait le fumier dans les champs et le purin dans les pâturages, ce qui provoquait une forte surfertilisation potassique dans les herbages. Chez nous, aujourd'hui, en répartissant le lisier de biogaz sur toute la surface agricole, les teneurs en potas-

sium sont correctes dans toutes les parcelles.»

Les réserves de principe émises en agriculture biologique sont souvent justifiées par le fait que les engrais de ferme seraient comme des engrais minéraux ou chimiques après leur passage en fermenteur. Cela a une influence sur la pratique: Nourrir directement la plante pour stimuler ses performances revient au premier plan tandis que l'approche holistique du complexe sol-plante est reléguée à l'arrière-plan. C'est aussi l'avis du directeur de Demeter Suisse Christian Butscher: «L'agriculture biologique ne doit pas perdre de vue le sol en tant que fondement de la plante. La vraie fertilisation bio ne consiste pas à apporter des substances mais à vitaliser le sol», avertit-il.

Les réserves de la biodynamie

La biodynamie est assez sceptique à l'égard des lisiers méthanisés. À Rheinau ZH, la Fondation Fintan avait mandaté en 2004 une analyse des influences de la méthanisation sur les engrais bovins. Dorian Schmitt a étudié la question dans quatre fermes en Allemagne à l'aide d'observations d'aspects éthériques, astraux et spirituels de phénomènes physico-sensibles. Il a ce faisant décrit le lisier avant le fermenteur comme chaud, plein, fort et intérieurement rayonnant. Et après le fermenteur comme froid, rigide, comme brûlé, comme des scories. La transformation du lisier de bovins en biogaz semble ainsi perturber ou interrompre le cycle de l'énergie entre l'animal et le sol.

La discussion n'est pas terminée au sein du mouvement bio. Les associations bio de Suisse centrale prévoient par exemple de déposer une motion à la prochaine AD de Bio Suisse. Il faut savoir qu'il y a entre les installations de biogaz de très grandes différences de substrats et de fonctionnement qui ont une grande influence sur leur évaluation du point de vue de l'agriculture biologique. Tous les paysans n'ont pas comme Günthardt une influence directe sur les digestats qu'ils reçoivent.

Markus Spuhler

L'essentiel dans le Cahier des charges

Une ferme bio peut couvrir au maximum 50 % de ses besoins en azote et en phosphore selon le Suisse-Bilanz avec des digestats. Les fermes bio qui livrent des engrais de ferme à une installation de biogaz peuvent en reprendre autant d'éléments nutritifs qu'elles lui ont fournis. La Confédération définit les matières premières pour les installations de biogaz, et le Cahier des charges de Bio Suisse pose les exigences *supplémentaires* suivantes:

- Pas de déjections d'animaux nourris avec des aliments OGM.
- Pas de denrées alimentaires et fourragères (aussi bien pour les installations personnelles qu'extérieures).
- Pas de sous-produits de l'industrie agroalimentaire qui pourraient être affouragés.
- La distance maximale pour la reprise des digestats est de 20 km pour les liquides et de 40 km pour les solides. spu